

# ***AUDIT VERGÈS RULAND***

Commissariat aux Comptes

---

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
28 rue Georges Lassale  
65000 – **TARBES**

---

**PHILIPPE VERGÈS**

**MICHEL RULAND**

---

16 chemin du Tydos – 65100 LOURDES – Tél : 05 62 94 28 67  
e-mail : [accueil@cabinet-verges.fr](mailto:accueil@cabinet-verges.fr)



**ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2020**

---

**LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTES PYRENEES**  
28 rue Georges Lassale  
65000 – TARBES

---

**S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
16 chemin du Tydos  
65100 - LOURDES



**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

**S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
16 chemin du Tydos  
65100 - LOURDES



**LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTES PYRENEES**  
28 rue Georges Lassale  
65000 – **TARBES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31.12.2019**

**OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 06 mars 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Ligue Contre le Cancer – Comité Départemental des Hautes Pyrénées** relatifs à l'exercice clos le 31.12.2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.01.2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 4.1 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

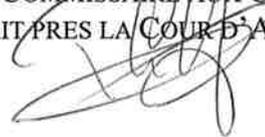


d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à **LOURDES**, le 18 mai 2020

Pour la SAS AUDIT VERGES RULAND  
**PHILIPPE VERGÈS**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE PAU





ASSOCIATION LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 27/03/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions	127 517	64 820	62 697	14,75	67 414	14,05
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	15 439	11 609	3 830	0,90	1 410	0,29
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>142 956</b>	<b>76 429</b>	<b>66 526</b>	15,65	<b>68 824</b>	14,34
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 669	1 669				
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	1 379		1 379	0,32		
. Personnel						
. Organismes sociaux	65		65	0,02		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	70 359		70 359	16,56	133 528	27,83
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	283 504		283 504	66,71	273 706	57,05
Charges constatées d'avance	3 160		3 160	0,74	3 745	0,78
<b>TOTAL (II)</b>	<b>360 136</b>	<b>1 669</b>	<b>358 467</b>	84,35	<b>410 979</b>	85,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>503 091</b>	<b>78 099</b>	<b>424 993</b>	100,00	<b>479 803</b>	100,00

**ASSOCIATION LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
BILAN PASSIF**

page 2

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 27/03/2020

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
---------------	---	---

<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>			
<b>FONDS PROPRES</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves	410 338	96,55	244 655 50,99
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-20 209	-4,75	165 683 34,53
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
-Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donation			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
-Ecart de réévaluation			
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
-Provisions réglementées			
-Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL(I)</b>	<b>390 129</b>	<b>91,80</b>	<b>410 338 85,52</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>FONDS DEDIÉS</b>			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL(III)</b>			
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	30 942	7,28	20 785 4,33
Autres	3 923	0,92	48 680 10,15
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>34 864</b>	<b>8,20</b>	<b>69 465 14,48</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>424 993</b>	<b>100,00</b>	<b>479 803 100,00</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :  
- acceptés par les organes statutairement compétents  
- autorisés par l'organisme de tutelle  
Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

ASSOCIATION LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
COMPTE DE RESULTAT

page 3

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 27/03/2020

COMPTE DE RESULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	3 473		3 473	100,00	1 910	100,00	1 563	81,83	
Production vendue de biens									
Prestations de services									
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>3 473</b>		<b>3 473</b>	<b>100,00</b>	<b>1 910</b>	<b>100,00</b>	<b>1 563</b>	<b>81,83</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			9 042	260,35	9 671	506,34	-629	-6,49	
Cotisations			16 584	477,51	17 640	923,56	-1 056	-5,98	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			266 822	N/S	396 793	N/S	-129 971	-32,75	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>292 448</b>	<b>N/S</b>	<b>424 104</b>	<b>N/S</b>	<b>-131 656</b>	<b>-31,03</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>295 921</b>	<b>N/S</b>	<b>426 014</b>	<b>N/S</b>	<b>-130 093</b>	<b>-30,53</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			920	26,49	827	43,30	93	11,25	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>920</b>	<b>26,49</b>	<b>827</b>	<b>43,30</b>	<b>93</b>	<b>11,25</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion			1	0,03	25	1,31	-24	-95,99	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>1</b>	<b>0,03</b>	<b>25</b>	<b>1,31</b>	<b>-24</b>	<b>-95,99</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>296 843</b>	<b>N/S</b>	<b>426 866</b>	<b>N/S</b>	<b>-130 023</b>	<b>-30,45</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-20 209</b>	<b>-581,88</b>			<b>-20 209</b>	<b>N/S</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>317 052</b>	<b>N/S</b>	<b>426 866</b>	<b>N/S</b>	<b>-109 814</b>	<b>-26,72</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises			6 171	177,69	63	3,30	6 108	N/S	
Variations stocks de marchandises			1 050	30,23			1 050	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			26 065	750,50	17 928	938,64	8 137	45,99	
Services extérieurs			5 589	160,93	7 052	369,21	-1 463	-20,74	
Autres services extérieurs			40 471	N/S	41 737	N/S	-1 266	-3,02	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 713	49,32	1 463	76,60	250	17,09	
Salaires et traitements			17 025	490,21	17 388	910,37	-363	-2,08	
Charges sociales			8 472	243,94	11 585	606,54	-3 113	-26,86	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association			189 728	N/S	142 433	N/S	47 295	33,21	

ASSOCIATION LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
COMPTE DE RESULTAT

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 27/03/2020

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 613	161,62	5 177	271,05	436	8,42
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	-1 050	-30,22			-1 050	N/S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	16 129	464,41	16 109	843,40	20	0,12
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>316 976</b>	N/S	<b>260 935</b>	N/S	<b>56 041</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	76	2,19	248	12,98	-172	-69,34
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>76</b>	2,19	<b>248</b>	12,98	<b>-172</b>	<b>-69,34</b>
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>317 052</b>	N/S	<b>261 184</b>	N/S	<b>55 868</b>	21,39
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>165 683</b>	N/S	<b>-165 683</b>	-100,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>317 052</b>	N/S	<b>426 866</b>	N/S	<b>-109 814</b>	-25,72
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat	69 117		58 005			
Prestations en nature	7 633		7 607			
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	<b>76 750</b>		<b>65 612</b>			
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations	7 633		7 607			
Personnel bénévole	69 117		58 005			
<b>TOTAL</b>	<b>76 750</b>		<b>65 612</b>			

**150TABLE DES MATIERES**

<b>1. Faits majeurs de l'exercice</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Principaux événements de l'exercice.</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Principes comptables et dérogation.</b>	<b>3</b>
1.2.1. Présentation des comptes	3
1.2.2. Cadre légal de référence	3
1.2.3. Changements de méthode	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	3
1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation	3
1.2.4. Dérogation comptable	4
<b>1.3. Durée et période de l'exercice comptable</b>	<b>4</b>
<b>2. Informations relatives au bilan</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Actif</b>	<b>4</b>
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	4
2.1.2. Immobilisations incorporelles	4
2.1.2.1. Principaux mouvements	5
2.1.3. Immobilisations corporelles	5
2.1.3.1. Principaux mouvements	5
2.1.3.2. Crédit-bail	5
2.1.4. Immobilisations financières	6
2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières	6
2.1.5. Tableau de variations des amortissements	6
2.1.5.1. Méthode d'amortissement	7
2.1.6. Evaluation des stocks	7
2.1.7. Créances	8
2.1.8. Détail de l'actif circulant	9
2.1.9. Produits à recevoir	9
2.1.10. Charges constatées d'avance	9
2.1.11. Valeurs mobilières de placements	10
<b>2.2. Passif</b>	<b>11</b>
2.2.1. Fonds associatifs	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges	12
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	13
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	14
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	15
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés	15
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	16
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	17
2.2.5. Etat des dettes	17
2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	17
2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales	18
2.2.8. Charges à payer	18
2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan	18
<b>2.3. Tableau de suivi des legs</b>	<b>18</b>
<b>3. Informations relatives au compte de résultat</b>	<b>19</b>
<b>3.1. Compte de résultat</b>	<b>19</b>
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations	19
3.1.2. Charges et produits exceptionnels	19
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	20
3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice	21

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	21
<b>3.2. Contributions volontaires en nature</b>	<b>21</b>
<b>3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)</b>	<b>21</b>
<b>3.4. Crédit-Bail</b>	<b>22</b>
<b>3.5. Certification du nombre d'adhérents</b>	<b>23</b>
<b>3.6. Engagements hors bilan</b>	<b>23</b>
3.6.1. Engagements reçus	23
3.6.2. Engagements donnés	23
<b>4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public</b>	<b>24</b>
<b>4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER</b>	<b>24</b>
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	24
<b>4.2. Informations sur les ressources</b>	<b>25</b>
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25
4.2.2. Autres fonds privés	25
4.2.3. Subventions et autres concours publics	25
4.2.4. Autres produits	26
4.2.5. Reprises de provisions	26
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26
<b>4.3. Informations sur les emplois</b>	<b>27</b>
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	27
4.3.2. Missions sociales (actions réalisés directement et versements à d'autres organismes)	28
<b>4.4. Frais de recherche de fonds</b>	<b>28</b>
<b>4.5. Frais de fonctionnement</b>	<b>28</b>
<b>4.6. Frais de Personnel</b>	<b>29</b>
<b>4.7. Dotations aux provisions</b>	<b>29</b>
<b>4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>29</b>
<b>4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public</b>	<b>30</b>
<b>4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées</b>	<b>30</b>
<b>4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées</b>	<b>30</b>
<b>4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public</b>	<b>31</b>
<b>4.13. Evaluation des contributions en nature</b>	<b>31</b>

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1. Principaux évènements de l'exercice**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

NEANT PAS D'ÉVÈNEMENT PARTICULIER

### **1.2. Principes comptables et dérogation**

#### **1.2.1. Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

#### **1.2.2. Cadre légal de référence**

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **1.2.3. Changements de méthode**

##### **1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### **1.2.3.2. Changements de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### **1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation**

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars 2020 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin 28 février 2020.

#### 1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

### 2. Informations relatives au bilan

#### 2.1. Actif

##### 2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<b>Rubriques (en euros)</b>	<b>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Valeur brute à la clôture de l'exercice</b>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	143374,17	3315,6	2734,18	143955,59
Immobilisations financières				0
<b>TOTAL</b>	<b>143374,17</b>	<b>3315,6</b>	<b>2734,18</b>	<b>143955,59</b>

##### 2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- NEANT

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- NEANT

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

(a détaillé ou indiqué **NEANT**)

<b>Nature de l'immobilisation ( en euros)</b>	<b>Investissements directs</b>
dictaphone 690 €	
2 ordinateurs 2 625,60 €	

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Groupe AID Computers P.C.portable (2009) 861.24 €
- Leaseware 2 ordinateurs (2012) 1 872.94 €

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

<b>Valeur d'origine (en euros)</b>	<b>Terrain</b>	<b>Construction</b>	<b>Installation Matériel</b>	<b>Autres</b>
Amortissement				0
cumul exercices antérieurs				0
dotation de l'exercice				0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

<b>Types d'immobilisations (en euros)</b>	<b>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Valeur brute à la clôture de l'exercice</b>
Participations				0
Créances rattachées à des participations				0
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille				0
Autres titres immobilisés				0
Prêts				0
<b>TOTAL</b>	<b>NEANT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<b>Rubriques (en euros)</b>	<b>Amortissements cumulés au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions d'amortissements de l'exercice</b>	<b>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</b>
Amort.immob.incorporelles				0
Amort.immob.corporelles	73550,02	5630,03	2734,19	76445,86
<b>TOTAL</b>	<b>73550,02</b>	<b>5630,03</b>	<b>2734,19</b>	<b>76445,86</b>

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

<b>TYPES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>Mode Linéaire</b>	<b>DUREE</b>
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

<b>Créances (a)</b>	<b>Montant brut (en euros)</b>	<b>Liquidité de l'actif</b>	
		<b>Échéance à moins d'1 an</b>	<b>Échéance à plus d'1 an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	-		
Autres	71 802,81	71 802,81	
Charges constatées d'avance	3 160,04	3 160,04	
<b>TOTAL</b>	<b>74962,85</b>	<b>74962,85</b>	<b>0</b>

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice  
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Détail de l'actif circulant

Personnel	0			
Sécurité Sociale et autres organismes	64,74	64,74		
Etat et autres collectivités publiques	0			
Legs et dons à recevoir du Siège	68 854,47	68 854,47		
Legs et donations en cours (RUP)	0			
Débiteurs divers	0			
Autres créances	1 378,71	1 378,71		
Produits à recevoir	1 504,89	1 504,89		
Charges constatées d'avance	3 160,04	3 160,04		
<b>TOTAL</b>	<b>74962,85</b>	<b>74962,85</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

2.1.9. Produits à recevoir

(a détaillé ou indiqué NEANT)

- kiabi	1 504.89	
-		
<b>TOTAL</b>	<b>...1.504.89.....</b>	<b>€</b>

2.1.10. Charges constatées d'avance

(a détaillé ou indiqué NEANT)

- Actiade	177.50	
- La poste	2 275.00	
- Satel com	150.00	
- BNP leasing	61.00	
- GAN	492.03	
- LA POSTE	4.51	
-		
-		
<b>TOTAL</b>	<b>3 160.04.....</b>	<b>€</b>



## VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2019

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2018	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2019
<b>Fonds propres</b>	<b>410 337,86</b>	<b>165 682,61</b>	<b>185 472,25</b>	<b>430 127,50</b>
10220000 - Fonds de dotation (1)				
10630000 - Fonds de réserve statutaire				
10650000 - Fonds de réserve générale	244 655,25		165 682,61	410 337,86
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques				
11000000 - Report à nouveau créditeur				
11900000 - Report à nouveau débiteur		20209,3		
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2018 (2)	165 682,61	165 682,61		
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>- 20 209,30</b>
<b>Autres Fonds associatifs</b>				
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>410 337,86</b>	<b>185 891,91</b>	<b>165 682,61</b>	<b>390 128,56</b>

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2018 à affecter excédent ou déficit

### 2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500	CN° : 15	
15110000 provision pour litige				0	
15160000 provision pour risque d'emploi				0	
15180000 autres provisions pour risques				0	
15300000 provision pour pension et obligations similaires				0	
<b>TOTAL</b>	<b>NEANT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

(\*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

<b>Engagements retraites</b>	<b>Provisionné</b>	<b>Non provisionné</b>	<b>Total</b>
Indemnité de départ à la retraite			0

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

**2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi**

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

**2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées**

(en euros)

Situations	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
	Année	Montant				
<b>Ressources</b>						
Subvention						0 0 0 0 0 0 0
		0	0	0	0	0
sous-total						0
Subvention provenant du Siège						0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
		0	0	0	0	0
sous-total						0
<b>TOTAL</b>		0	0	0	0	0



2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices (**rédigé un texte ou indiqué NEANT**).

2.2.5. Etat des dettes

<i>Dettes (en euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré d'exigibilité du passif</i>		
		<i>Échéances à moins 1 an</i>	<i>Échéances entre 1 an et 5 ans</i>	<i>Échéances à plus 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles	0			
Autres emprunts obligataires	0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0			
Emprunts et dettes financières divers	0			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 941,53	30 941,53		
Dettes fiscales et sociales	2 021,62	2 021,62		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	1 500,00	1 500,00		
Legs et donations en cours (RUP)	0			
Produits constatés d'avance	0			
<b>TOTAL</b>	<b>34463,15</b>	<b>34463,15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

• Comptes fournisseurs ...LNCC.....	1 323.55 €
• Comptes factures non parvenues...	29 617.98 €
• LNCC 22 960.67	
• EDF 850.23	
• VERGES 2 760.00	
• URSSAF 2 041.00	
• PANEL 888.00	
• SEB 118.08 €	
<b>TOTAL .....</b>	<b>30 941.53 €</b>

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

• Organismes sociaux	.....€
URSSAF /Pole Emploi	1231.71 €
Caisse de retraite	...295.37.€
Caisse de prévoyance	.....91.34.€
Mutuelle	...403.20.€
<b>TOTAL</b>	<b>2021.62 €</b>
• Taxes dues sur les rémunérations	.....€
Taxe sur les salaires	.....€
Formation professionnelle	.....€
<b>TOTAL</b>	<b>...../.....€</b>
• Dettes concernant les congés payés	.....€
Dettes congés à payer	.....€
Prov. charges sociales s/dettes congés à payer	.....€
<b>TOTAL</b>	<b>...../.....€</b>

2.2.8. Charges à payer

(à détailler)

- Lymphoedeme	500 €
- APARTE 65	500 €
- SP2	500 €
-	
<b>TOTAL ...</b>	<b>...1.500.€</b>

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan

2.3. Tableau de suivi des legs

<i>Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice</i>	<i>Legs et donations à recevoir</i>	<i>Solde des legs et donations en début d'exercice (475)</i>	<i>Legs et donations reçus (encaissement)</i>	<i>Décassements et virements pour affectation définitive</i>	<i>Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)</i>
	68 854,47				68854,47
					0
					0
					0
					0
<b>TOTAL</b>	<b>68854,47</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68854,47</b>

### 3. Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1. Compte de résultat

##### 3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	...3 473.05.....
Prestations de services et produits d'activités annexes .....	12 528.54
Subventions et parrainage	9.042.00.....
Cotisations	16 584.00.....
Dons .....	243 616.63
Legs et donations	10 676.51 .....
Autres produits	922.12.....
TOTAL .....	296 842.85

**Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié**

##### 3.1.2. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est d'un montant de .....-76.00... Euros

Il se compose de produits exceptionnels d'un montant de ..... Euros  
Correspondant à.....

Et de charges exceptionnelles d'un montant de.....76.00... Euros  
Correspondant à .....

## 3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>ADMINISTRATEURS ELUS</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc...	5			
<b>BENEVOLES "ADMINISTRATIFS"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	2161	1,31	32523,05
<b>BENEVOLES DE TERRAIN</b>				
(y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	13 13 29 6	1446 379 588,5 18	0,00 0,88 0,23 0,36 0,01	0,00 21762,30 5703,95 8856,93 270,90
<b>TOTAUX</b>	<b>74,00</b>	<b>4 592,50</b>	<b>2,79</b>	<b>69 117,13</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,05 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,05 €), ou renseigné par le calcul de GABES

3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

<i>Code</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant en €</i>
62510000 voyage et déplacement	frais de transport et hébergement	2387
62570000 réception	restauration	559
...		0
...		0
<b>TOTAL</b>		<b>2946</b>

(note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité)

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

<i>PERMANENTS</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>nombre d'heures DADS</i>	<i>Equivalent plein-temps (1)</i>
Personnel salarié	2	1377	0,756593407
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

<i>Méthode de valorisation</i>	<i>Montant en euros</i>
24232,70 KM X 0,315	7633,3
4592,50 H X 15,05	69 117,13
	76750,43

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

3.4. Crédit-bail

<b>Retraitements des crédits-bails</b>					
	<b>Terrains</b>	<b>Constructions</b>	<b>Installations matériel et outillage</b>	<b>Autres</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Valeurs d'origine</b>					0
<b>Amortissements</b>					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
<b>sous-total</b>	0	0	0	0	0
<b>Redevances payées</b>					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
<b>sous-total</b>	0	0	0	0	0
<b>Redevances restant à payer</b>					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
<b>sous-total</b>	0	0	0	0	0
<b>Valeur résiduelle</b>					
-a 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
<b>sous-total</b>	0	0	0	0	0
<b>Montants pris en charge dans l'exercice</b>	0	0	0	0	0

### 3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à

.....2073..... membres

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

### 3.6. Engagements hors bilan

#### 3.6.1. Engagements reçus

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)

<b>Legs nets à réaliser (en euros)</b>	<b>2019</b>
Acceptés par les organes statutairement compétents	
Autorisés par l'organisme de tutelle	NEANT
Non-opposition de l'organisme de tutelle	
Assurance-vie	

- Autres

#### 3.6.2. Engagements donnés

A préciser

#### **4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

##### **4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER**

###### **4.1.1. Définition des missions sociales**

###### **ACTIONS DE RECHERCHE**

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission ».

###### **ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES**

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

###### **ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE**

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

###### **ACTIONS DE FORMATION**

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

###### **4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public**

###### **RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

###### **4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public**

Si information significative :

NEANT

#### 4.2. Informations sur les ressources

##### 4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

<b>AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>Montant en Euros</b>
Manifestations	3313,05
Ventes (dont abonnement à vivre)	160
Prestations et autres ventes	
Activités de récupération	
Produits financiers	920,22
Autres produits affectés aux missions sociales	
<b>TOTAL</b>	<b>4393,27</b>

##### 4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

<b>AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>Montant en Euros</b>
Mécénat	12528,54
Parrainage et recherche partenariat	
<b>TOTAL</b>	<b>12528,54</b>

##### 4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

<b>SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>Montant en Euros</b>
Etat	
Cee	
Collectivités locales	9042
Autres organismes	
Autres subventions affectées aux missions sociales	
<b>TOTAL</b>	<b>9042</b>

4.2.4. Autres produits

<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>Montant en Euros</b>
Cotisations	16584
Autres produits d'activités annexes et prestations	
Transfert de charges	
Produits exceptionnels	1,44
<b>TOTAL</b>	<b>16585,44</b>

4.2.5. Reprises de provisions

Il s'agit de reprise sur les provisions .....  
d'un montant de .....0..... euros

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

<b>REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>Montant en Euros</b>
Report de ressources sur subventions affectées	
Report de ressources sur dons manuels affectés	
Report de ressources sur legs & donations affectés	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

### 4.3. Informations sur les emplois

#### 4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

#### Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie. La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante 30 % MISSIONS SOCIALES ET 70% FRAIS FONCTIONNEMENT et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration en date du .....

(Seul les frais répartis sont à indiquer dans le tableau ci-dessous)

<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES</b>	<b>Total</b>	<b>Missions Sociales</b>	<b>Frais d'Appel</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>
Loyer	714,06	214,22		499,84
Assurance				
Electricité & eau	850,23	255,07		595,16
Téléphone				
Affranchissement				
Autres à préciser...				

4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

<b>MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE</b>	<b>Montant en Euros</b>
Actions pour les malades	40189,34
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	5810,34
Actions de Formation	631,36
Actions de Recherche	522,59
Actions Autres	
<b>TOTAL</b>	<b>47153,63</b>

**4.4. Frais de recherche de fonds**

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de ...47106.40 euros

**4.5. Frais de fonctionnement**

<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Montant en Euros</b>
Frais d'information et de communication	725
Frais de gestion	31516,38
Frais formation administrative	
Impôts et taxes	1713
Cotisation statutaire 10%	16129,37
Charges financières	584,15
Dotations aux amortissements	5613,41
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>56281,31</b>

#### 4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades .....2 865.06 .euros
- Actions d'information de prévention et de dépistage ..... 3 578.73..euros
- Actions de formations .....euros
- Actions de recherche.....242.89..euros
- Communication .....euros
- Frais d'appel aux dons et legs.....641.56 ...euros
- Frais de fonctionnement.....18 222.38....euros

#### 4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions .....d'un montant de ..... euros.

#### 4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées

<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>Montant en Euros</b>
Engagement à réaliser sur subventions affectées	
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation brute	dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
<b>TOTAL</b>							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

**4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

**4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.**

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à ... 150 276.95..... € .

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1<sup>er</sup> janvier 2019... 182 486.96..... €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice ,258 686.41 ..... € corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public...0..... € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public 290 896.42

..... €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

Si ce solde est négatif, veuillez remplir le paragraphe ci-dessous, dans le cas contraire merci de le supprimer

A la clôture de l'exercice ce solde est négatif. Notre association s'est interrogée sur les facteurs qui ont conduit à ce résultat. Après analyse, il apparaît que ce déséquilibre trouve son origine dans le caractère forfaitaire de la méthode de détermination du solde initial de la première année prévue dans le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008. Nous avons identifié que le montant de la part de générosité du public a été minimisé car les exercices de référence 2006-2007-2008 n'étaient pas représentatifs en matière de structure des ressources.

Par ailleurs, le solde T7 est fonction de la méthode de financement des emplois par la générosité du public. Une réflexion est en cours afin de rétablir l'équilibre de ce solde.

#### **4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public**

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs. Cette variation s'élève à ....., dont .....d'engagement, et ..... de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2)

#### **4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature**

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)</b>	<b>Bénévolat</b>	<b>Prestations en nature</b>	<b>Dons en nature</b>
Missions Sociales	25524,8		
Frais de recherche de fonds	11069,28		
Frais de fonctionnement	40156,35		
<b>TOTAL</b>	<b>76750,43</b>		

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

**S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
16 chemin du Tydos  
65100 - LOURDES



**LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTES PYRENEES**  
28 rue Georges Lassale  
65000 – **TARBES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**EXERCICE CLOS LE 31.12.2019**

**Mesdames, Messieurs,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à **LOURDES**, 18 mai 2020

Pour la SAS AUDIT VERGES RULAND  
**PHILIPPE VERGÈS**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE PAU

